



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE LA LANDE-EN-SON

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de Beauvais II

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier du mois de décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA LANDE EN SON, dûment convoqué le 24 novembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ramon PEREZ, Maire.

Conformément à l'article L 2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur le Maire,
- Madame Elisabeth LECONTE, Madame Christine BREANT, Madame Annick HORNOY, Madame Angélique LEGENDRE, Monsieur Didier DESRUELLES, Monsieur Stéphane DRU, Monsieur David LAGO.

ETAIT ABSENTE REPRESENTEE :

- Madame Sabine LONFIER représentée par Monsieur Ramon PEREZ

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

- Madame Laëtitia LAGO
- Monsieur Dieudonné MAHOT
- Monsieur Christophe DUQUENOY
- Monsieur Jean-Luc POIRIER.

Monsieur Stéphane DRU a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante pour :

Besoin de provision sur compte n° 2183 Matériel de bureau et informatique -----	2 100,00 €
Tableau Numérique école (Projecteur)	
Besoin de provision sur compte n° 205-10001 Brevets, Licences, Logiciels -----	310,00 €
Certificat Certinomis (Signature électronique et transmission dématérialisation des actes)	
Alimenté par le compte n° 21578 Matériel Divers pour un montant de -----	2 410,00 €
Besoin de provision sur compte n° D6413 Personnel non titulaire -----	6 000,00 €
Alimenté par le compte n° 64168 Contrats aidés pour un montant de -----	6 000,00 €
Besoin de provision sur compte n° 6288 Autre services extérieurs -----	430,00 €
Alimenté par le compte n° 6042 Achats prestation services pour un montant de -----	430,00 €
Numérisation des actes d'état civil dont le compte comptable a été changé après la dernière DM.	

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**
- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal après délibération autorise ces décisions modificatives.

2 COURS DE MUSIQUE EN CLASSE DE CM1 ET CM2

Monsieur Gabriel Tricon, professeur de musique de l'École de Musique Intercantonale de l'Oise Normande (EMION) intervient dans la classe de M. Neels à raison d'une heure par semaine pour un coût total de **960 €** par an sur une période de 24 semaines (24h00 à 40€/h).

Le taux horaire et le nombre de séances sont identiques à l'année 2017.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**
- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention EMION.

3 PREVISIONS DE TRAVAUX 2018

Monsieur le maire présente les projets retenus par la commission travaux pour l'année 2018 :

- Clôture devant la Mairie Ecole

Mise en place d'une clôture d'une hauteur de 1,5 m et installation d'un portillon avec vidéophone pour piétons qui donnera accès à la cour depuis le parking et qui permettra également aux élèves de sortir et d'entrer dans de meilleures conditions de sécurité. Le grand portail ne sera pas changé dans l'immédiat.

Le coût de ces travaux s'élèverait à 9 100 €.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**
- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à passer commande auprès des différentes entreprises et de demander toutes les subventions possibles pour ce projet.

- Réalisation d'un cheminement piéton sur la Sente des Grenouilles

Une partie du cheminement de la sente des grenouilles nécessite d'être aménagé pour permettre aux piétons d'emprunter cette sente sans avoir les pieds dans l'herbe ou dans la boue.

Un devis a été demandé auprès de la Sté Axam Axe TP pour une mise en œuvre en petits cailloux qui rendrait la sente praticable. Les travaux s'élèveraient à près de 7 000 €.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**
- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à réaliser ces travaux et de demander toutes les subventions possibles pour ce projet.

- **Isolation des Combles de la Mairie**

Les combles de la mairie ne sont pas isolés, par mesure d'économie d'énergie et pour réduire les importantes variations de température préjudiciables pour les archives de la commune, il est nécessaire de procéder à des travaux d'isolation avec de la laine de roche posée sur armatures métalliques et recouverte de plaques de plâtre type BA13.

Un devis d'un montant de 3 716 € a été présenté par l'entreprise Marchetti Jimmy.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**

- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à réaliser ces travaux et de demander toutes les subventions possibles pour ce projet.

- **Remise en état de glissières bois**

Les poteaux supports de deux glissières en bois dans la rue sont à remplacer, l'entreprise Drouard propose la remise en état de ces glissières et des plaques de jonction pour 380 €.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**

- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à réaliser ces travaux.

- **Remplacement du vidéoprojecteur**

Le vidéo projecteur du tableau numérique Smart 77 pouces de la classe de CM1 et CM2 est en panne il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Il s'agit d'un vidéoprojecteur Sony VPL-SX631

Le coût global de la prestation par la Sté Wipple s'élève à 1 738,20 € HT soit 2085,84 TTC.

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**

- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à réaliser le remplacement du vidéoprojecteur.

- **Remplacement des rideaux de la salle des fêtes**

Les rideaux de la salle des fêtes présentent de multiples déchirures et ont besoin d'être remplacés, Madame Bréant en charge du dossier présente un devis d'un montant de 1 388,52 € HT, soit 1 666,16 TTC, Pour des rideaux de couleur gris, occultant et de type M1 (anti-feu).

- **DELIBERATION MISE AUX VOIX**
- *Ont voté Pour : 8*
- *Ont voté Pour par mandat : 1*
- *Ont voté contre : 0*
- *Se sont abstenus: 0*

Le conseil municipal autorise le remplacement des rideaux de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire

Le Maire,
Ramon PEREZ

La Mairie sera fermée pour congés du lundi 25 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018 inclus.

En cas d'urgence contacter Mr le Maire Ramon PEREZ au 03 44 84 81 05 ou 06.88.35.96.96

Le 1^{er} Adjoint Stéphane DRU au 06.83.81.91.06

La 2^{ème} Adjointe Elisabeth LECONTE au 06.27.58.39.95